

Dispense de timbrage



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie



Rapport d'activité



2010

■	Les temps forts 2010	
■	La CCI avec vous au fil des mois	p. 3
■	Engagés pour vous représenter et participer aux orientations	p.4
■	6 axes stratégiques pour fortifier l'économie du pays	p. 5
■	Accompagner la création et le développement d'entreprises	p. 6 à 13
■	Former et développer les compétences professionnelles	p. 14
■	Former pour l'emploi	p. 15
■	Former les cadres et managers de demain	p. 16
■	Valoriser l'apprentissage	p. 17
■	Contribuer au développement économique	p. 18
■	Contribuer au développement durable	p. 19
■	Contribuer au développement du pays	p. 20
■	La satisfaction de nos clients au cœur de nos actions	p. 22
■	Budgets	p. 23

2010, une année consulaire pas comme les autres

Après les élections fin 2009, la nouvelle équipe a pris ses marques pour s'atteler et décliner un plan stratégique de développement sur cinq ans. Cinq ans, telle est désormais la période de mandature pour les 31 élus, tous chefs d'entreprise, issus du commerce, de l'industrie et des services. Six axes stratégiques et vingt cinq projets ont été arrêtés jusqu'en 2014. Nos objectifs restent ancrés dans le cœur de nos missions : soutenir la création d'entreprise, stimuler l'esprit d'initiative, se rapprocher de nos TPE, renforcer les actions de formation, approfondir les compétences des salariés, contribuer au développement du pays. D'ailleurs, d'année en année, la CCI conforte sa position d'acteur économique majeur de la Nouvelle-Calédonie.

De notre activité en 2010, j'aimerais relever quelques tendances significatives, sous le signe du dynamisme, de l'ouverture et du développement. Parmi les faits marquants, les actions en province Nord ont été particulièrement denses : des agences désormais installées sur le site de Pont-Blanc à Koné, l'ouverture d'une pépinière d'entreprises et l'organisation du premier salon de la création d'entreprises après celui de Nouméa en 2009.



André Desplat,
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

L'appui aux entreprises, avec le dispositif du Parcours du créateur ou encore l'accompagnement itinérant touristique, a trouvé un rythme de croisière plutôt soutenu. Côté formation, l'offre n'a cessé de croître que ce soit au niveau de nos jeunes que du perfectionnement des compétences des salariés, sans oublier toutes les formations qualifiantes, au label CCI. Des actions qui s'inscrivent aujourd'hui parfaitement dans la dynamique globale poursuivie par le gouvernement calédonien. Enfin, le chantier de rénovation de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta avance, laissant entrevoir sa nouvelle identité.

Cependant, toutes ces réalisations, à Nouméa, Tontouta ou encore dans les agences, ne seraient possibles sans l'engagement des équipes. Aujourd'hui, plus de 250 salariés œuvrent à la réalisation des missions qui incombent à notre chambre consulaire. Ils sont impliqués dans la démarche « clients 100% satisfaits » qui s'est d'ailleurs concrétisée par la certification Iso 9001. En tant que président de la CCI, je tenais également à saluer l'engagement de nos permanents tous mobilisés pour notre entreprise au service de toutes les entreprises.

La CCI avec vous au fil des mois

Février

Mémento de l'investisseur, en partenariat avec la province Nord : le guide économique incontournable apportant des informations concrètes aux entrepreneurs qui souhaitent s'implanter durablement sur le territoire.

Mars

Ouverture du premier Centre de formation d'apprentis de la province Nord : formation proposée, le CAP agent d'entreposage et de messagerie.

Une première en Nouvelle-Calédonie, les états généraux pour la formation professionnelle à la CCI : évaluation des attentes et des besoins des différents acteurs.

Avril

Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail : la CCI organise un Rendez-Vous de l'économie.

Démarche « satisfaction client » : certification Iso 9001 renouvelée pour l'aéroport et les services supports.

Mai

Séminaire des élus de la CCI : le plan stratégique de développement, feuille de route de la CCI sur cinq ans, est défini.

Juin

Un pôle d'appui aux entreprises dans le Nord : le siège des agences CCI Nord dans de nouvelles installations sur le site de Pont-Blanc, à Koné.

Initiative Nord : la pépinière d'entreprises de la province Nord inaugurée sur le site de Pont-Blanc et gérée par la CCI.

Août

Après Nouméa en 2009, **le premier salon de la création d'entreprise dans le Nord**, sur le site de Pont-Blanc.

En tant qu'aéroport international de déroutement, **Nouméa-La Tontouta accueille un Airbus A380** de la compagnie australienne Qantas.

Septembre

Arrivée de la TNT : à la demande du gouvernement, la CCI relaie l'information auprès des professionnels et du grand public.

École de gestion et de commerce : lancement pour la rentrée 2011 de la formation supérieure en alternance.

Octobre

Opération EnVol, engagement volontaire pour l'environnement : huit entreprises de la CCI participent à la démarche.

Novembre

Partenariat avec la Direction régionale des douanes : le dédouanement de secours en cas de carence du dispositif Sydonia.

Décembre

Événement : le Centre de formation d'apprentis fête ses 20 ans.



et participer aux orientations

Des chefs d'entreprise qui s'investissent au quotidien

Porte-parole des plus de 12000 entreprises de la CCI, les élus sont tous chefs d'entreprise, hommes et femmes, issus du commerce, de l'industrie et des services. Au nombre de 31, ils sont épaulés par 9 conseillers techniques et 8 membres associés, tous choisis pour leurs compétences et leur expertise.

Etre élu de la CCI, c'est se sentir responsable de l'avenir économique et s'engager à agir dans le sens du développement. En effet, l'assemblée consulaire a pour rôle de conseiller le gouvernement sur toutes les questions industrielles ou commerciales, d'émettre des avis sur certaines réglementations, d'administrer et de gérer des établissements, d'aider, de former et d'informer. Des missions essentielles pour les ressortissants de la CCI.

COMMERCE	MEMBRES CONSULAIRES
	Laurent CORTOT
	Jacques DOLBEAU
	Marie-Rose DOUYERE
	David GUYENNE
	Albert LAEN
	Christiane LORIOT DE ROUVRAY
	Jean-Marc MOULEDOUS
	Patrick OLLIVAUD
	Patricia VAN RYSWYCK
	CONSEILLERS TECHNIQUES et MEMBRES ASSOCIÉS
	Christiane AILLAUD
	Hubert BANTENY

INDUSTRIE	MEMBRES CONSULAIRES
	Jean BEGAUD
	Jacques BEYNEIX
	Matthieu CAILLARD
	Xavier CEVEAR
	André DESPLAT
	Samuel HNEPEUNE
	Martine LAGNEAU-DASSENOY
	Wilfrid MAI
	Erika ROMBAUT
	Philippe THOUZELLIER
	Carold VASSILEV
	CONSEILLERS TECHNIQUES et MEMBRES ASSOCIÉS

SERVICES	MEMBRES CONSULAIRES
	Yannick GLOUX BAUCHET
	Philippe GRAS
	Olivier GUESDON
	Joël KASARHEROU
	Pierre KOLB
	Olivier LEROUX
	Heremana MALMEZAC
	Jean-Michel MASSON
	Melchior SAOULO
	Jennifer SEAGOE
	Jean TABET
	CONSEILLERS TECHNIQUES et MEMBRES ASSOCIÉS

pour fortifier l'économie du pays

Un plan stratégique de développement élaboré pour répondre aux besoins de la Nouvelle-Calédonie

Construit sur cinq ans, à partir d'une enquête réalisée auprès des entreprises et d'une étude de données statistiques économiques, le plan stratégique de développement est le fruit d'une réflexion aboutie. Il tient compte des besoins des ressortissants, de la situation économique, des orientations données par les institutions et de la propre expérience des élus de la CCI.

Un PSD décliné en 6 axes et 25 projets dont plusieurs actions « phares »

Miser sur la formation

Notre objectif : fournir à la Nouvelle-Calédonie toutes les compétences dont elle a besoin, via les formations initiales et professionnelles. Projet phare, l'ouverture de La Faculté des métiers permettra de centraliser les moyens pour mieux répondre aux besoins. Le développement de formations qualifiantes, l'augmentation du nombre de sections du CFA ou encore la mise en place de l'alternance et le doublement des classes à l'EGC, viendront intensifier l'offre de formation.

Des projets pour l'aménagement du territoire

Les nouvelles installations de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta seront livrées. La CCI pourrait étudier la reprise de gestion des aérodromes de Magenta, Koné, Lifou ainsi que la création de gares maritimes. Autre défi, dans l'optique d'une adaptation et d'une

modernisation des infrastructures calédoniennes, la CCI se veut force de propositions concernant la question des transports entre Nouméa et Koné.

La CCI, futur centre d'expertise économique

Créer un observatoire économique permettra de centraliser et d'analyser toutes les données nécessaires aux entreprises. La CCI, qui réalise des études sur les dossiers de fond tels que la fiscalité indirecte, l'euro, l'e-business ou encore le transfert de compétences, deviendrait ainsi un centre d'anticipation et d'expertise économique. Enfin, la promotion de l'innovation reste un enjeu essentiel pour le renforcement de la performance des entreprises.

La CCI, moteur de rééquilibrage économique

Priorité donnée au développement Nord-Sud, mais aussi Est-Ouest, en privilégiant les partenariats avec les institutions et les provinces. Un projet stratégique : établir une croissance durable en préparant la reconversion de la zone Voh-Koné-Pouembout à l'issue de la construction de l'usine métallurgique du Nord. L'aide

au développement des zones économiquement peu développées s'appuie sur l'analyse des potentiels de l'Est et des Loyauté.

Mettre en place des outils pour les TPE

Le renforcement de la prise en compte des besoins des TPE passe par le développement et la mise en place d'outils d'aide spécifiques : accompagnement de terrain, autodiagnostic et pré-diagnostic en matière d'organisation ou de qualité, offre d'un progiciel de gestion... Par ailleurs, une réflexion engagée autour d'un nouveau statut du chef d'entreprise se concentre sur l'accroissement des droits sociaux et de la protection de l'auto-entrepreneur et du dirigeant.

Développement durable, la CCI interlocuteur de référence

La sensibilisation des entreprises et des institutions au respect de l'environnement s'articule autour de l'harmonisation des procédures et des réglementations. A la pérennisation des labels existants, tels que Imprim vert ou Clé verte, s'ajoute le développement de nouvelles initiatives ; des solutions

concrètes sont élaborées avec la création d'un observatoire des déchets des entreprises.



La création d'entreprise, notre expertise

En 2010, le pôle « Appui aux entreprises » conforte sa mission d'aide à la création et au développement de l'entreprise sur tout le territoire. Parmi les temps forts, le premier salon de la création d'entreprise du Nord en août et le lancement d'une formation pratique pour aider les entrepreneurs à bien démarrer leur activité.



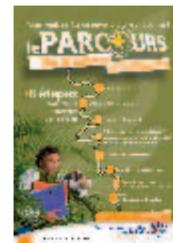
Le conseil en 2010, c'est :

- 1949 rendez-vous
- 612 conseils en création-reprise
- 53 jeunes entreprises suivies
- 586 conseils juridiques
- 125 conseils en développement durable

Créer son entreprise avec le Parcours

Mis en place en 2007, le Parcours du créateur d'entreprise est un dispositif unique qui permet au porteur de projet de mettre toutes les chances de son côté. Primo accueil, réunions d'information, entretiens individuels et prestations sur mesure en sont les clés de voûte.

En 2010, **1311** personnes ont contacté la CCI dans le cadre du « primo accueil ». Sur les **446** personnes qui ont assisté à la réunion d'information, **261** ont été reçues pour un entretien afin d'établir un diagnostic sur l'avancement de leur projet. Sur l'ensemble des participants, **92%** avaient un projet de création, **6%** de reprendre une activité déjà existante et **2%** de développer leur entreprise. Au niveau de l'activité choisie, les entreprises de services sont en tête avec **32%** des projets, suivie du commerce avec **31%** et de la restauration-hôtellerie avec **11%**.

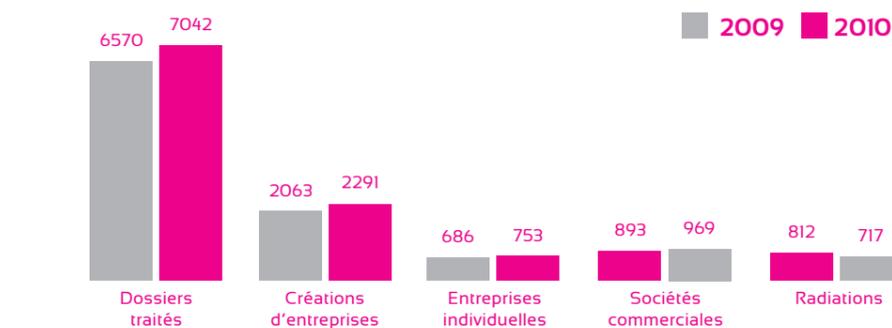


Se former au métier de chef d'entreprise

La formation pratique au démarrage d'activité, qui permet aux porteurs de projet de mettre toutes les chances de leur côté, est l'étape 7 du Parcours du créateur d'entreprise. Objectifs : préparer, encadrer mais aussi orienter les futurs chefs d'entreprise. 32 heures, 3 modules, la formation est prise en charge par les provinces Sud et Nord.



La création d'entreprise en hausse



Source : centre de formalités des entreprises de la CCI.

Les chiffres

- 550 m² aménagés
- 4 espaces thématiques : création, financement, installation, développement
- 42 exposants
- + de 200 personnes ont participé aux 8 conférences

Le premier salon du Nord : un franc succès



Plus de 500 visiteurs ont fait le déplacement sur le site de Pont-Blanc à Koné à l'occasion du salon de la création d'entreprise en province Nord. Objectifs : favoriser les échanges, les rencontres et sensibiliser les porteurs de projet sur les notions fondamentales de la création d'entreprise. Une première dans le Nord, une forte mobilisation des partenaires et exposants.

Des outils pour la promotion des entreprises

www.jeco.nc portail incontournable

Référencement optimisé, meilleure promotion de son activité, Jeco est l'outil de communication gratuit indispensable pour l'entreprise. Avec plus de 13 000 visites mensuelles en 2010, le portail des entreprises de la CCI, www.jeco.nc, devient un élément incontournable de la promotion d'entreprise. Simple visite du site, recherche de coordonnées, services, produits, marques ou promotions du mois, la nature des navigations est diverse et variée. Naviguer sur Jeco, c'est accéder à l'actualité des entreprises en un clic.

Jeco booste ses chiffres

343 vitrines ont été créées soit 18% de plus qu'en 2009

+ de 100 000 visites cette année, une augmentation de +137%

+ de 3 800 mails échangés via le site pour obtenir des informations



CCI info, l'indispensable des professionnels

Tiré à 11 500 exemplaires (contre 10 000 en 2009), le mensuel consulaire conforte aujourd'hui sa place dans la presse économique et se veut un relais d'information auprès des entreprises et des institutions. Le CCI Info relate toute l'actualité et l'information des entreprises et dispose désormais de son propre site internet www.cci-info.nc. En 2010, un numéro spécial est réservé au Nord à l'occasion du salon de la création d'entreprise. Le CCI info, c'est toute l'actualité des entreprises pour les entreprises !

Espace performance pour réussir

620 m², 19 bureaux meublés, 3 salles de réunion, 1 salle de reprographie, 1 point informatique, la première pépinière d'entreprises du territoire propose du sur-mesure aux jeunes entreprises. En 2010, le taux de remplissage de la pépinière était de 91% - 6 réunions d'information thématiques ont été organisées. Compte tenu de leur développement, 4 résidents ont quitté la pépinière avant l'échéance de leurs quatre années d'hébergement.



Gros plan sur le Nord

Illustration de la détermination de la CCI à encourager l'essor du Nord dans le cadre du rééquilibrage économique et pour un développement pérenne, la Chambre a renforcé ses missions, notamment avec l'ouverture du site de Pont-Blanc à Koné.

Pont-Blanc, nouveau pôle de soutien aux entreprises

Comprenant la première pépinière d'entreprises du Nord ainsi que le nouveau siège des agences CCI, le site de Pont-Blanc a été inauguré le 7 juin 2010 en présence de Marie-Luce Penchard, secrétaire d'État à l'outre-mer.

Jusqu'à présent, Koné, Pouembout, Poindimié et Koumac étaient les 4 agences CCI du Nord. En juillet 2010, le pôle CCI de Pont-Blanc, résultat de la fusion des agences de Koné et de Pouembout, ouvre ses portes. Réponse à un besoin grandissant des ressortissants, le nouveau siège des antennes CCI et ses 8 collaborateurs accueillent et assistent les chefs d'entreprises du Nord pour créer ou développer leur activité et leur permet de bénéficier des mêmes services qu'au siège à Nouméa : accueil-orientation, conseil,

accompagnement et formation. Un service de documentation destiné aux entreprises est en projet.

Initiative Nord, la pépinière d'entreprises du Nord



L'implantation de l'usine du Nord et le développement économique qui en découle ont conduit la province Nord à souhaiter accompagner et valoriser ses entreprises. C'est pourquoi, sur le site de Pont-Blanc et adjacente à la CCI, la première pépinière du Nord a vu le jour. Initiative Nord, fruit d'un partenariat entre la CCI et la province, a la capacité d'accueillir 10 entreprises dans ses locaux. Au 31 décembre 2010, le taux de remplissage était de 100%. Les prestations : un accompagnement sur mesure, des locaux professionnels adaptés, une mutualisation des services, un travail en réseau de compétences.

Les agences CCI de l'intérieur, en chiffres

- 11 collaborateurs
- 495 formalités pour création d'entreprises
- 369 demandes d'informations sur le fichier
- 9 stages d'initiation à la création d'entreprise : 4 à Koné, 2 à Koumac, 1 à Touho, 1 à Hienghène et 1 à Poindimié soit 62 stagiaires au total.

En 2010, 429 rendez-vous ont été fixés dans les différentes agences dont 200 à Koné : 245 pour le secteur des services, 77 pour le commerce et 55 pour le tourisme. Enfin, 54,5% des rendez-vous concernent le conseil à la création d'entreprise.

Un nouveau pôle

931 m² de surface

60 % consacrés à la pépinière

40 % aux bureaux de la CCI

investissement d'environ
352 millions XPF répartis
proportionnellement entre la pépinière et la
nouvelle agence CCI



Un bâtiment « durable », inédit sur le territoire

L'engagement de la province Nord et de la CCI en faveur du développement durable révèle un bâtiment unique, d'une surface couverte de 500 m² de modules photovoltaïques. C'est aussi :

- une implantation de ses axes qui respecte la déclivité naturelle du terrain
- une production d'électricité photovoltaïque
- un renforcement de l'isolation thermique
- la récupération et l'utilisation des eaux de pluie



Une mission de proximité aux petites entreprises

A la CCI, s'il est une mission de proximité aux petites entreprises, c'est bien l'accompagnement itinérant dans le secteur du tourisme. En 2010, deux professionnels de la CCI, un pour le Sud, l'autre pour les îles Loyauté, prodiguent aux structures d'accueil conseils et suivis.

Créé dans les années 90 par la CCI grâce à des conventions avec les provinces sous l'appellation « formation itinérante », le dispositif avait pour vocation première de mettre au service des petites structures touristiques un professionnel de l'hôtellerie et de la restauration. Avec l'évolution des besoins, l'axe d'accompagnement s'est renforcé. Ainsi, côté formation, l'accent est mis sur les mesures d'hygiène et les normes sanitaires des établissements. Les accompagnateurs de la CCI apportent aussi leur assistance à la création d'entreprise et à la gestion.

En province Sud, l'accompagnement toujours et encore

L'activité en province Sud a été ponctuée par deux temps forts : un diagnostic hygiène, sécurité et environnement avec un plan d'actions sur deux ans, ainsi qu'une formation en technologie culinaire, financée par la province Sud. Objectifs : dresser un état des lieux des établissements, sensibiliser les chefs d'entreprise sur les points forts à maintenir et enfin, mieux valoriser les produits locaux auprès des tables d'hôtes.

Des structures aux normes, une priorité aux Loyauté

En mars 2010, la CCI a remis à la province des îles les premiers résultats d'un audit de 12 établissements en vue de leur classement. La CCI a pris l'attache d'un prestataire externe pour effectuer le diagnostic de l'existant en matière de respect des normes de sécurité. Elle s'est chargée elle-même de diagnostiquer l'existant en matière de normes de classement. Les résultats de cette évaluation ont permis d'estimer à 230 millions de francs les investissements nécessaires au classement de ces 12 structures.



L'accompagnement en chiffres

Au deuxième semestre 2010, dans le Sud et aux Loyauté, la convention avec le Nord ayant été signée en 2011, le travail effectué par les accompagnateurs représentait :

- 670 h de terrain sur 960 h d'intervention, soit 70% du temps.
- 4 domaines : création d'entreprise, mise aux normes sanitaires, aide à la gestion, à la commercialisation et au classement des structures.
- état des lieux de 21 structures du Sud.
- 4 régions ont bénéficié de formation culinaire à Bourail, l'île des Pins, La Foa et pour la première fois, à Thio.
- formation élargie aux associations de femmes recevant des touristes.
- 31 personnes ont au moins suivi une journée de formation.



L'information, un « plus » pour l'entreprise

Avec la CCI, porteurs de projet ou entrepreneurs confirmés, tous ont accès à l'actualité économique et réglementaire de la Nouvelle-Calédonie. Veille informative, recherches à la demande, réunions, conférences et banques de données en forment les principales sources.

Des réunions pour mieux échanger

L'actualité économique au Rendez-vous

Informers les entreprises sur les grands dossiers économiques, accompagner le développement de leurs activités, avec les « Rendez-Vous de l'économie » la CCI continue à renforcer les échanges d'informations avec les chefs d'entreprises. L'objectif reste celui de présenter et d'améliorer la connaissance de l'environnement économique.

Les thèmes abordés.

- Santé et sécurité au travail avec une présentation de la nouvelle réglementation
- La loi sur l'emploi des travailleurs handicapés, qui concerne aujourd'hui les entreprises de plus de 20 salariés
- La défiscalisation présentée par le député Gaël Yanno, suite à l'adoption par le parlement de cinq amendements au projet de loi de finances 2011 relatifs aux dispositifs « outre-mer ».



Les mardis de l'entreprise

De la Chambre de commerce et d'industrie

Mardis de l'entreprise

Destinées aux TPE, ces réunions sont essentiellement axées sur la vie de l'entreprise : aspect juridique, comptable ou fiscal. Elles sont animées par des professionnels. **3** réunions sur le bail, la couverture sociale et le passage en SARL. **3** réunions sur le thème de la TSS, taxe de solidarité sur les services, en province Nord et à Bourail.

Le service Documentation, point d'entrée

Quels que soient la demande et le projet, le service Documentation reste le point d'entrée de la CCI. Primo accueil pour le créateur d'entreprise, le service dispose par ailleurs d'un fonds documentaire économique : presse locale et revues spécialisées, revue de presse thématique, réglementations économiques, fiscales, sociales et douanières.

Des brochures spécialisées

136 brochures diffusées sur la vie de l'entreprise soit :

- **35** sur la fiscalité
- **101** sur l'entreprise (SARL-EURL, entreprise individuelle)

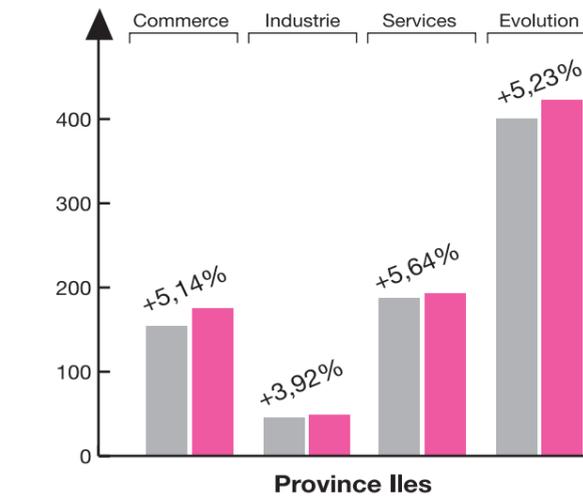
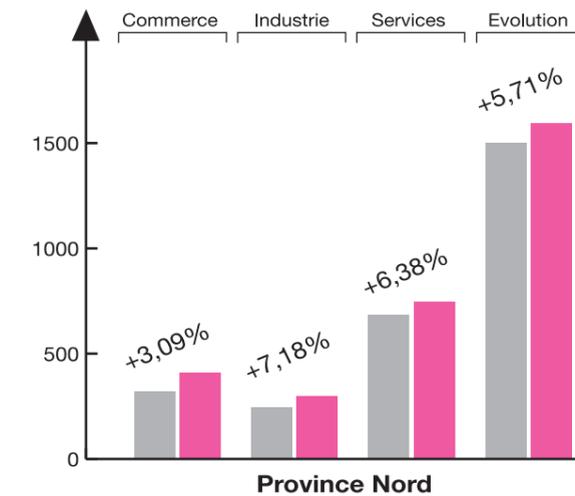
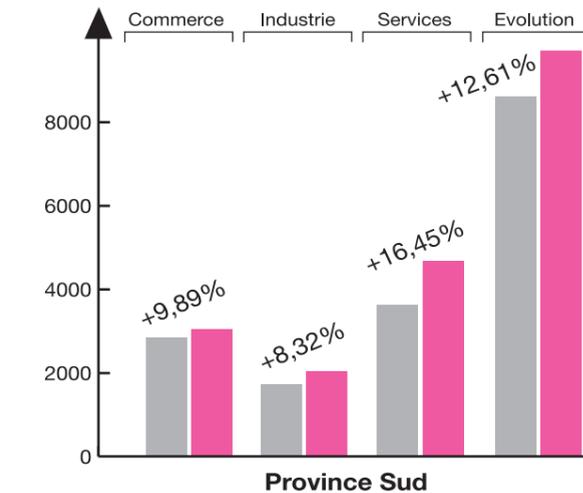
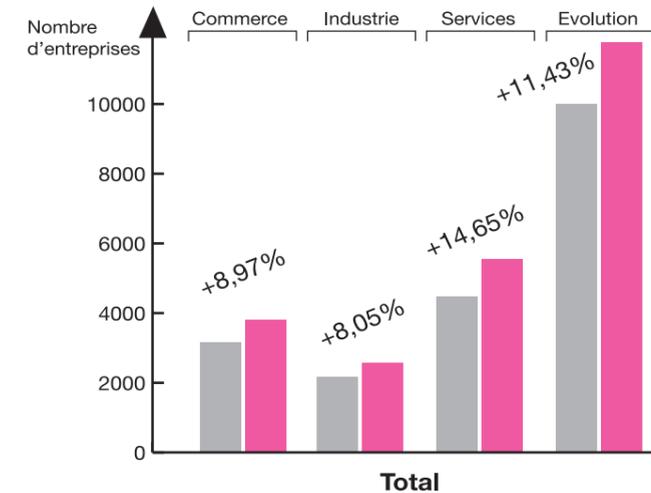
Les thèmes récurrents

- Primo accueil dans le cadre du Parcours du créateur d'entreprise
- Droit du travail
- Indices de consommation et de construction
- Statistiques douanières et commerce extérieur
- Propriété industrielle :
 - Secteurs conjoncturels (commerce, tourisme, industrie, mines et BTP)
 - 3470 demandes



Pour prospecter, le fichier des entreprises

En 2010, les commerces, industries et services sont au nombre de 12 049 contre 10 672 en 2009, soit une hausse de 11,43% sur une année. 10 018 d'entre elles se situent en province Sud, 1615 en province Nord et 416 en province Iles.



Evolution 2009-2010 du nombre d'entreprises par activité et par province

■ 2009 ■ 2010

Créer, prospecter et se développer

Un observatoire pour le commerce du Grand Nouméa

La CCI dispose d'une banque de données permettant de mieux analyser l'offre et la demande commerciale : l'observatoire du commerce. Mis en place il y a une dizaine d'années, actualisé régulièrement, il suit les évolutions du comportement d'achat des ménages dans leurs dépenses de consommation courante. Un outil incontournable pour les porteurs de projet mais également tout professionnel ayant besoin d'une étude de marché ou d'une étude marketing. Des fiches sectorielles sont préparées pour chaque produit. Elles comportent une estimation du marché, le potentiel de dépense des ménages, par secteur géographique et par commune, une analyse des lieux de dépenses et du poids des différentes formes de vente.

Les chiffres

700 ménages interrogés

4 communes : Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore

3 formules de prestations : fiches produits, données sur mesure, renseignements Cpuc (commission provinciale d'urbanisme commercial de la province Sud)

50 produits dans 5 familles : culture et loisirs, équipement de la maison, équipement de la personne, alimentaire et hygiène, santé, beauté

22 secteurs géographiques

La formation, pour valoriser les compétences

Une offre tournée vers les entreprises, des formations au label CCI, la FPC, formation professionnelle continue, a poursuivi son engagement au travers d'actions phares. Objectifs : répondre aux besoins exacts des entreprises et du territoire et ainsi favoriser la gestion des emplois, des compétences ainsi que l'insertion socio-professionnelle.

Du sur-mesure pour les entreprises

Les premiers « techniciens d'intervention télécom »

Fin septembre 2010, la formation professionnelle continue de la CCI remettait les certificats de spécialisation consulaire, option « technicien d'intervention télécom », à 16 salariés des sous-traitants de l'Office des postes et télécommunications. Cette formation certifiante et labellisée, mise en place en partenariat avec l'OPT, est une première. Deux sessions se sont déroulées à Nouméa et Koné afin de former les entreprises de l'ensemble du territoire.



Des jeunes du Nord préparés à la technicité

En partenariat avec KNS, 16 jeunes de la province Nord ont bénéficié d'une remise à niveau dispensée par le service de la formation professionnelle continue de la CCI afin d'intégrer le diplôme universitaire (DU) « thermicien » à l'université. Au programme des 210 heures de cours dispensés à la FPC : de la physique, des mathématiques, de la chimie et du français. Tous ont intégré l'université.

Objectif : obtenir le DU thermicien nécessaire à l'intégration à KNS, l'usine métallurgique du Nord.

Des formations sécurité sur engins de chantier

Afin de répondre aux besoins des entreprises du BTP, la FPC a mis en place des formations engins de chantiers et miniers avec délivrance du test Caces*. 41 stagiaires issus d'entreprises de la mine ou du BTP ont ainsi pu en bénéficier.

* Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

L'insertion professionnelle, une autre priorité

En partenariat avec les institutions et toujours dans une optique de développer de nouvelles qualifications reconnues, la formation professionnelle permet aux demandeurs d'emploi d'accéder à des diplômes qui collent aux besoins du pays, reconnus au niveau de la Nouvelle-Calédonie. L'idée consiste à étendre l'expertise de la CCI en matière de formation au niveau des institutions, provinces. Il s'agit là d'une façon de conforter non seulement sa position en tant que force de proposition mais aussi en tant qu'acteur et intervenant.

Du sur-mesure pour le territoire

Plusieurs formations innovantes, diplômantes et adaptées au territoire ont donc été programmées en 2010 :

- Diplôme d'accompagnateur de sortie équestre, en partenariat avec le Comité régional de tourisme équestre et la province Sud
- Côté développement touristique et loisirs, un diplôme d'agent de tourisme a été mis en place, en partenariat avec la Nouvelle-Calédonie et la province Sud

- Afin de satisfaire la demande des provinces, la CCI a mis en œuvre, avec la Nouvelle-Calédonie et la Direction de la jeunesse et sport, un **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport activités nautiques ainsi qu'un BP JEPS activités équestres.**

L'objectif : former les futurs professionnels, animateurs nautiques et équestres qui pourront exercer sur le territoire. Pour une première, la formation BP JEPS activités nautiques a connu un franc succès : 6 stagiaires ont obtenu leur diplôme. Le BP JEPS activités équestres est en cours et prendra fin en juin 2011.

La FPC, c'est...

Une offre adaptée aux besoins des entreprises

+ de 120 formations proposées au catalogue

280 entreprises clientes

1971 stagiaires formés

290 sessions de formation



les cadres et managers de demain

L'EGC

L'École de gestion et de commerce favorise l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en proposant aux chefs d'entreprise des compétences en adéquation avec leurs besoins. La mise en place de l'alternance a été un projet phare de l'année 2010.

L'alternance, une nouvelle formule

L'EGC étend son offre de formation et propose une nouvelle formule applicable dès la rentrée 2011 : l'alternance. Un rythme d'une semaine à l'EGC et de deux semaines en entreprise. 13 places supplémentaires sont donc disponibles. L'école marque ainsi son souhait de s'ouvrir à un plus large public. 143 candidats se sont présentés au concours d'entrée et 40 ont été retenus.

Les avantages pour l'entreprise :

- les compétences sont en adéquation avec les besoins réels
- former un futur collaborateur à ses besoins et à sa culture d'entreprise
- l'alternance peut s'inscrire dans une politique d'embauche à long terme
- disposer d'un nouveau vivier de collaborateurs compétents et dotés d'une expérience de terrain significative

Licence professionnelle achat logistique : 2^e promotion

Lancée en 2009, la première licence « pro » du territoire au cursus professionnel commerce, spécialisée « achats et logistique », suit son cours. En partenariat avec l'UNC, la formation est dispensée à la fois à la CCI et à l'université.

Au programme : enseignements théoriques, projets tuteurés et stage. Objectif : préparer les étudiants aux fonctions d'encadrement.

La formation positionne ainsi la CCI en acteur majeur de l'enseignement supérieur dans le domaine de la gestion.



L'EGC, centre d'examen du TOEIC

L'École de gestion et de commerce, qui est également centre d'examen, prépare au TOEIC. Le TOEIC, littéralement Test Of English for International Communication, est une certification reconnue dans le monde entier. Destinée aux étudiants mais également à toute personne intéressée, elle vise à évaluer les connaissances en anglais dans un contexte professionnel. Plus de 6 millions de tests sont corrigés chaque année partout dans le monde.

Un trophée pour les étudiants

Organisé par les étudiants de l'EGC, il s'agit du seul événement sportif 100% étudiant du territoire ! Epreuves sportives et ludiques étaient au programme des 28 et 29 août derniers. Près de 300 jeunes issus de 10 formations différentes se sont réunis au sein de 14 équipes.



L'EGC en chiffres

- 24 ans d'existence
- diplôme **Bac+3**
- 79 étudiants
- 40 places
- 85% de réussite
- 100% d'insertion
- 352 diplômés depuis la création de l'école
- un emploi en - **de 3 mois** après l'obtention du diplôme
- un corps enseignant composé de **70%** de chefs d'entreprises et **30%** d'enseignants

l'apprentissage

Le CFA, deux décennies au service de l'apprentissage

En 2010, le Centre de formation d'apprentis fêtait ses vingt ans. L'apprentissage, filière de formation de qualité, occupe aujourd'hui une place prépondérante en Nouvelle-Calédonie. Il permet une insertion professionnelle rapide et optimale et cumule les avantages du savoir théorique et technique. L'offre de formation est conçue en fonction des attentes et besoins des professionnels.

Inauguration du premier CFA du Nord, à Koné

En collaboration avec la Mission locale d'insertion des jeunes de la province Nord, la direction de l'enseignement, de la formation et de la jeunesse et Cap Emploi, la CCI a ouvert le centre de formation d'apprentis de Koné avec une première promotion : le CAP Agent d'entreposage et de messagerie. Les apprentis, originaires du Nord, peuvent suivre une formation dans leur zone de résidence qui répond parfaitement aux besoins des entreprises locales. Immédiatement opérationnelle, l'insertion professionnelle des apprentis, à l'issue de leur diplôme, est rapide. L'offre de formation s'intensifie sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie et accompagne le développement économique et le rééquilibrage Nord-Sud.



Professionnalisation des formateurs

Deux formateurs référents de la CCI Apprentissage ont suivi la formation FPA, formateur professionnel d'adulte, mise en place par le gouvernement. Ils ont obtenu le diplôme correspondant, de niveau III, qui valide l'acquisition d'outils pédagogiques et de méthodes d'accompagnement de l'apprenti en entreprise. En 2010, 41% des formateurs étaient titulaires du titre.

Décembre 2010, le CFA a 20 ans !

Du premier CAP de la rentrée 1990 aux cursus proposés aujourd'hui dont des formations supérieures (BTS), le CFA de la CCI est une référence et l'apprentissage une voie de formation valorisante et reconnue. Ainsi, en deux décennies, 2000 jeunes ont été formés. Plus de 900 entreprises ont été agréées. Le taux de réussite n'a cessé de croître pour atteindre 82,4% en 2010. Le taux d'insertion est de 79% : 49% des diplômés entrent dans la vie active, 30% poursuivent leurs études.

Le point A : guichet unique de recrutement des apprentis de la CCI, la CMA et la CA

Grâce au point A, l'information est renforcée, accessible et cohérente : 70 réunions d'information, 7 614 visiteurs renseignés en 2010, un site internet pour tout trouver sur l'actualité de l'apprentissage. Le bus de l'apprentissage a, lui, permis d'informer 2 050 personnes partout en Nouvelle-Calédonie.



Un suivi précis des candidatures avec SEFOR

Le logiciel SEFOR permet d'ajuster l'offre de formation selon la demande pour les 3 CFA de Nouvelle-Calédonie grâce à une base de données actualisée au quotidien. Résultats : 3 028 candidatures enregistrées pour la CCI, la CMA et la CA sur la période de recrutement (mai 2010 à avril 2011), 521 contrats d'apprentissage signés dont 211 pour la CCI.

LE CFA en chiffres

- 2 centres de formation : Nouméa et Koné
- 11 filières du CAP au BTS
- 37 formateurs dont 60% de chefs d'entreprise
- 400 jeunes âgés de 16 à 25 ans formés chaque année
- 300 entreprises partenaires du CFA depuis sa création
- 82% des inscrits diplômés



20 ans du CFA

Participer aux décisions économiques

En 2010, la CCI assoit son expertise au travers de sa mission consultative. Près d'une trentaine d'avis sur diverses réglementations économiques a été donné. Autres temps forts, la création d'une association maritime et portuaire ainsi que le suivi de la NAF2.

Une union pour les professionnels du port

Les différents opérateurs du port autonome ont leur association depuis janvier 2010, l'UMEPNC, Union maritime et portuaire de Nouvelle-Calédonie. Afin d'encourager le regroupement des professionnels et en vue d'améliorer la compétitivité de la place portuaire en Nouvelle-Calédonie, la CCI, en sa qualité de membre, a proposé son accompagnement. Un audit de fonctionnement a été lancé en 2010 pour la mise en place d'un système d'information portuaire rationalisant, facilitant et sécurisant les échanges d'informations entre les différents métiers. Les résultats seront communiqués courant 2011.



Un relais du déploiement de la TNT



Dès l'annonce du passage à la télévision numérique terrestre, la CCI a été associée au groupe de travail du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Objectif : mieux préparer l'arrivée de la TNT, du côté des professionnels et des consommateurs. Parmi les actions mises en place en 2010, l'information via le CCI Info : fiche pratique et dossier consacrés au sujet, lien sur notre site Internet, recensement des difficultés rencontrées par les professionnels, participation à toutes les réunions organisées par la cellule TNT du gouvernement.

Codes NAF, une nouvelle nomenclature

Dans le cadre de l'harmonisation européenne, une nouvelle nomenclature française d'activités économiques, la NAF2, est entrée en vigueur en septembre 2010. La CCI a relayé l'information auprès de ses ressortissants et son fichier des entreprises a été adapté à la NAF2. Un travail de vérification de plusieurs mois.

La CCI a donné son avis... 28 avis au total émis en 2010 dont :

Protections de marchés

2 saisines directes pour les sociétés calédoniennes Métal Industries et 3P

2 avis : organisation de l'importation de viande et modification du tarif des douanes (taxes conjoncturelles)

5 consultations à domicile

Commission provinciale d'urbanisme commercial

4 avis concernant la création ou l'extension d'ensembles commerciaux

Réglementations

6 avis : prestations bancaires, période de soldes, produits et services, marges arrières, création d'un nouvel indice des prix, interdiction de fumer dans les lieux publics

2 avis sur la fiscalité douanière

Plan d'urbanisme directeur

3 avis : ville de Nouméa, communes de Canala et Koné

Des enjeux pour l'entreprise

Le département développement durable de la CCI accompagne et sensibilise les entreprises aux enjeux environnementaux. Pour cela, la stratégie de la CCI repose sur la fédération des initiatives et des moyens, la pérennisation des actions en cours et la sensibilisation des entreprises.

L'opération EnVol prend de l'ampleur



EnVol vise à accompagner et à promouvoir l'engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement. Petites et moyennes entreprises peuvent ainsi faire reconnaître officiellement leur démarche responsable, via cette marque officielle correspondant au premier niveau du guide Afnor FD X30 205 (guide pour la mise en place d'un système de management environnemental par étapes). Initiée et coordonnée par la CCI et l'Ademe depuis 2009, l'opération séduit.

- En 2009, 4 entreprises ont mené l'opération avec succès.
- En 2010, 8 sociétés calédoniennes participent à l'opération groupée : trois du Nord, une des Loyauté et enfin quatre du Sud, ont procédé aux démarches nécessaires pour constituer leur dossier. Elles sont accompagnées par un consultant de l'Institut de la qualité pour le montage de dossier.

Un observatoire des déchets

Actuellement, en cours d'étude de faisabilité financière, la création officielle de l'observatoire, en partenariat avec l'Ademe, les trois provinces et le gouvernement, est prévue en 2011-2012.

Objectifs :

- mettre en place un outil statistique permettant de répertorier les données sur les déchets produits par les entreprises calédoniennes.
- cibler les actions d'amélioration, envisager des solutions et répondre aux demandes des collectivités locales quant à leur gestion des déchets.

Le label Clef verte



Destiné aux structures touristiques, le label international de gestion environnementale favorise le développement de démarches respectueuses de l'environnement (cadre de vie, gestion déchets, énergie, eau, espaces naturels). La CCI accompagne les structures voulant obtenir ce label et réalise les visites de contrôle. Après le Koulnoué Village en 2009, le Malabou Beach et Le Lagon ont à leur tour été labellisés en 2010.

Imprim'vert



La CCI est le référent local pour développer la marque Imprim'vert. Ce label environnemental est dédié aux imprimeurs, traditionnels ou numériques. L'accessibilité de l'imprimeur à la marque nécessite la mise en place d'actions afin de respecter l'ensemble des critères exigés : stockage, traitement et gestion des déchets dangereux, absence de produits toxiques et sensibilisation de la clientèle. En 2010, deux imprimeurs locaux se sont dotés de ce signe de reconnaissance nationale. En 2009, deux autres les avaient précédés. L'objectif à terme : exiger ce critère de la labellisation dans les appels d'offre.



La nouvelle aérogare prend forme

Le chantier d'extension de l'aérogare, lancé par la CCI en 2008, connaît de grandes avancées en 2010 et l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta dévoile son nouveau visage. Point d'étapes.

Les livraisons 2010

Aérogare de fret

- un nouveau bâtiment fret de 3 303 m², soit un tiers de plus que le précédent :
- un circuit plus cohérent pour la sécurisation des marchandises à l'export
- de meilleures conditions des contrôles phytosanitaires et douanes
- un plus grand quai de livraison des marchandises pour faciliter la délivrance des colis
- de nouvelles zones de stockage : 930 m² à l'import, 864 m² à l'export et 224 m² de stockage frigorifique
- un bâtiment de traitement des végétaux : 916 m²

Parkings voitures

- réalisation de l'allée centrale piétonne couverte
- livraison d'une partie de la seconde moitié du parking public :
- 80 places de stationnement de plus, en complément des 260 places livrées en 2009

Aérogare passagers

- nouvelle dépose minute et grand parvis extérieur de 800 m² entièrement couvert
- réalisation de la future galerie vitrée de débarquement

■ Un trafic toujours à la hausse

479 122 passagers
+ 3,70% de trafic par rapport à 2009

3 797 vols soit une moyenne de **4,57** vols par jour

12 villes desservies dans **9** pays

6 221 tonnes de fret (+7,1%)

Faits marquants

- **6 déroutements** (5 B747 Qantas, 1 A380 Qantas, 5 causes météo - 1 cause sanitaire)
- **3 événements culturels ou sportifs** : championnat du monde de Va'a, assemblée générale du conseil des jeux NC 2011, festival des arts mélanésiens
- **VIP** : ministre de la Culture, Premier ministre, secrétaire d'Etat à l'outre-mer

Les aérogares de Magenta et de l'Île des Pins en chiffres*

A Magenta

- **367 636** passagers
- **19 150** vols commerciaux
- **1328** tonnes de fret

A l'Île des Pins

- **78 915** passagers
- **2 199** vols commerciaux
- **213 800** kg de fret

*source Direction de l'aviation civile

Et en 2011...

Côté usagers :

tout à portée de main

- 13 nouvelles banques d'enregistrement disposant chacune d'un écran d'affichage
- 7 comptoirs regroupant au cœur du hall, les principaux services de l'aéroport.
- un jardin intérieur calédonien composé de plantes endémiques à la Nouvelle-Calédonie
- des espaces adaptés aux personnes à mobilité réduite

Côté professionnels :

les nouveautés

- livraison de nouveaux bureaux surplombant le hall
- banques d'enregistrement plus ergonomiques
- comptoirs commerciaux situés au centre de la nouvelle aérogare permettant une meilleure visibilité et accessibilité pour le public
- nouveau système de tri-bagages performant
- poste de contrôle centralisé pour la sûreté et le commandement des installations



La satisfaction de nos clients

au cœur de nos actions

Depuis 2009, la CCI s'est engagée dans une démarche qualité qui vise à organiser, structurer et améliorer la réalisation des missions afin de mieux satisfaire ses clients. Elle fédère ainsi son personnel vers l'optimisation des services offerts.

Les 4 axes de la politique qualité

- **Renforcer** la proximité auprès des ressortissants
- **Développer** la réactivité et placer la satisfaction des clients au cœur des pratiques
- **Développer** les activités avec efficience
- **Améliorer** la performance

La certification

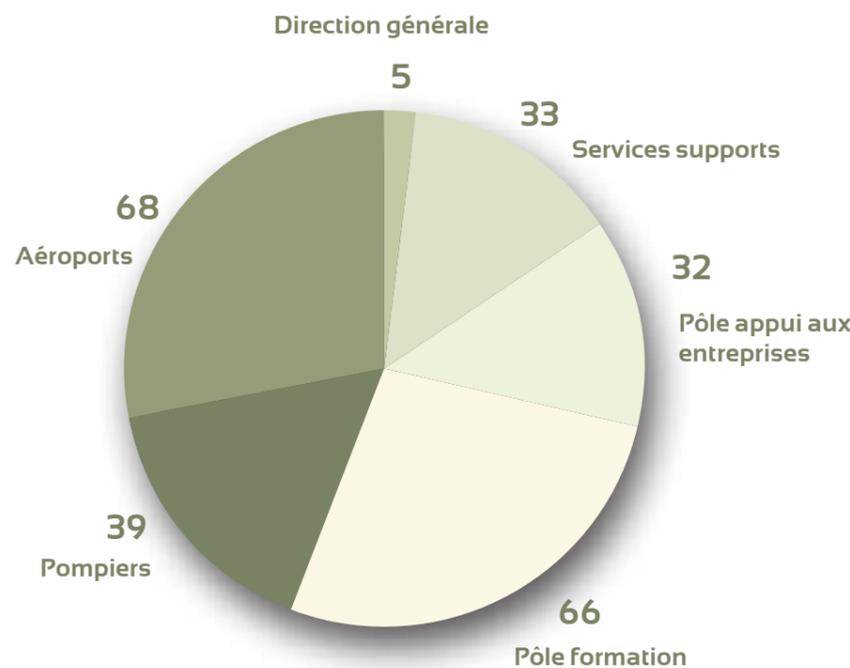
En avril 2010, pendant que l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta voit sa certification ISO 9001 reconduite, les pôles formation et appui aux entreprises se préparent pour 2011.

Un perfectionnement constant

La démarche qualité initiée à la CCI, vise une amélioration continue de l'organisation et des services offerts aux clients, en impliquant l'ensemble du personnel. Grâce au développement de méthodologies partagées, d'outils de pilotage et autres applications concrètes, la CCI tend vers plus de transversalité et de transparence permettant une meilleure connaissance et analyse des difficultés rencontrées en interne afin d'y apporter des solutions pérennes.

243 experts à votre service

A la CCI, chacun est expert dans son domaine de compétences. L'expertise et le savoir-faire de tous sont entièrement dédiés au service des ressortissants.



Les Budgets

Nouméa et les agences

Le budget exécuté 2010 est conforme aux prévisions, avec un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 50 millions CFP (419 000 euros), et une capacité d'autofinancement de 130 millions CFP (1,1 M euros).

Charges

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées. 1 375 millions CFP (11,520 M euros) Bien que l'activité formation ait progressé et qu'elle se soit intensifiée en province Nord, l'augmentation des coûts pédagogiques (vacataires et charges de personnel enseignants) est restée inférieure à 3,75%.

Le budget Nouméa et agences fait ressortir un excédent budgétaire de 56,1 millions CFP (470 000 euros).

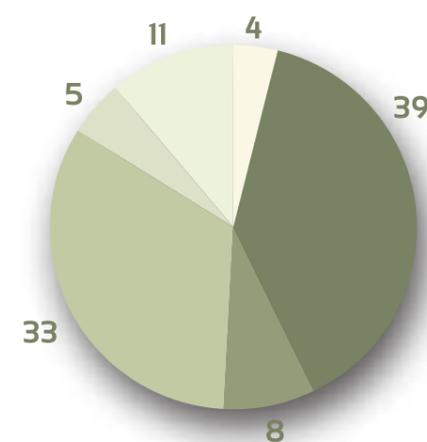
Produits d'exploitation

Ressources de fonctionnement : 1 425 millions CFP (11,950 M euros)

• Ressources propres = 53% des produits de fonctionnement.
La CCI de Nouvelle-Calédonie reste toujours parmi les plus performantes à l'échelle nationale.

• Hausse des centimes additionnels de 18,5 millions CFP (155 000 euros) soit un total de 550 millions CFP (4,6 M euros),

• Progression de 10% de la production vendue.
Cette augmentation s'explique par l'activité des services formation qui ont progressé de 48 millions CFP (400 000 euros) sur l'ensemble du territoire. Elle représente en 2010, 33% du total des produits de fonctionnement et 65% des ressources propres.



■ Centimes additionnels
■ Subventions
■ Formation
■ Appui aux entreprises
■ Assistance
■ Autres

Aéroport de Nouméa-La Tontouta

En 2010, le trafic est en progression par rapport à 2009. Côté passagers, on enregistre une hausse de **3,69%**, entraînant l'augmentation du nombre de mouvements aériens de **1,85%** et de **3,18%** pour le tonnage atterri.

Charges

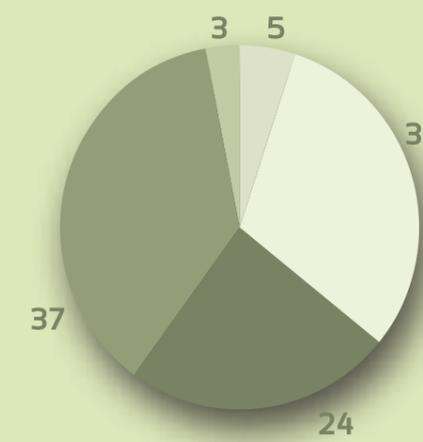
Les charges de fonctionnement ont été exécutées conformément aux prévisions. 2 100 millions CFP (17,595 M euros) contre 1 510 millions CFP (12,650 M euros) en 2009. Cette hausse est principalement liée au coût des nouvelles missions de sûreté confiées à la CCI.

Le budget exécuté 2010 enregistre une nouvelle progression de l'activité qui se traduit par un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 4,3 millions CFP, une capacité d'autofinancement de 394,2 millions CFP et un excédent budgétaire de 164,5 millions CFP.
Les investissements réalisés sur l'exercice représentent 2 802 millions CFP (23,480 M euros).

Produits d'exploitation

Ressources de fonctionnement : 2 134 millions CFP (17 880 M euros) soit **+ 9,25%** par rapport à 2009.

Progression de la production vendue : **+ 6,43%** par rapport à 2009.
Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du trafic et plus particulièrement aux redevances aéronautiques (+ 60 millions CFP, soit 503 000 euros).



■ Extra aéronautiques
■ Subventions
■ Reprise de provisions
■ Autres
■ Aéronautiques



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie

15 rue de Verdun
BP M3 - 98849 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie

▶ www.cci.nc

Tél. (687) 24 31 00 - Fax (687) 24 31 31 - Email : cci@cci.nc